

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024



JOYEUX NOËL

et Bonne Année

2025

L'édito de Monsieur Le Maire



Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2024 se termine dans un contexte national et international très compliqué, un peu comme l'an passé à la même période. Se rajoute la démission du gouvernement suite à la motion de censure et la France se retrouve sans budget. Cela impacte directement nos communes car nous ne connaissons pas nos dotations de l'État pour construire le budget 2025.

De plus, le département d'Ille-et-Vilaine est en grande difficulté financière car il manque 77 millions d'euros pour équilibrer le budget 2025. Toutes les communes ont reçu un courrier du président Jean-Luc Chenut, le 14 novembre dernier, pour leur indiquer qu'il n'y aurait aucune aide financière en 2025 en relation avec le Contrat Départemental de Solidarité 2023/2028 sur le volet fonctionnement des associations et des communes. Ce qui va mettre énormément de structures en difficulté.

A Chelun, nous avons réussi à obtenir tous les versements des aides financières demandées, notamment pour l'espace intergénérationnel.

Pour 2025, il faudra être particulièrement prudent : le budget communal sera établi sur la base zéro euro augmentation des dépenses et nous devons maintenir une gestion drastique des deniers communaux afin de conserver une position financière saine.

Je profite de cet édito pour faire une petite mise-au-point au regard des nombreux mails et coups de téléphone reçus en mairie sur l'état des routes et chemins communaux pendant la période d'ensilage : Chelun est une commune rurale et l'agriculture y a toute sa place. La pluviométrie de 2024 a été le double de celle de 2023. De ce fait, les semis de maïs ont été réalisés en moyenne un mois plus tard que d'habitude, d'où une récolte retardée d'autant et ce, avec une pluviométrie anormalement élevée.

Je précise qu'il est important de « signaler » par des panneaux le chantier d'ensilage pendant toute sa durée et qu'il est tout aussi important de nettoyer les routes et chemins communaux à la fin du chantier. Certains le font très bien, d'autres, un peu moins... Il y va tout simplement d'une cohabitation paisible entre nous tous.



Sommaire
Page 2 Edito de Monsieur Le Maire
Pages 3, 4 et 5 Bilan des 10 ans
Page 6 Vœux de la Députée
Page 7 Vœux des Conseillers Départementaux
Page 8 Suite Vœux et travaux
Page 9 Les associations
Page 10 Les écoles
Page 11 L'ADMR
Page 13 Paroisse et SMICTOM
Page 14 Informations diverses
Page 15 Coloriages
Page 16 Informations diverses

Avec mon conseil municipal, j'ai souhaité vous rendre compte de 10 ans de mandature en partant de la situation que nous avons découverte à notre arrivée et jusqu'à ce jour.

Vous trouverez en pages intérieures du bulletin le détail de ce bilan 2014 – 2024.

Toutes ces réalisations ont été financées sans augmentation des impôts et taxes communales et grâce à l'obtention d'aides et de subventions allant jusqu'à 80 % maximum possible autorisé.

Bien sûr, on peut toujours faire et mieux mais il est tout aussi important de respecter les équilibres budgétaires pour ne pas se retrouver dans la situation de la France car, même si nous avons la chance d'avoir une population en augmentation, l'assiette des cotisations reste basse et repose toujours sur les mêmes bases.

Le vendredi 17 janvier 2025 à 19h30, j'aurai le plaisir, avec mon conseil municipal, de vous retrouver à la salle communale pour la cérémonie des vœux. Autour d'un moment de convivialité, j'accueillerai les nouveaux résidents et leur remettrai un petit cadeau de bienvenue.

Pour conclure, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et pour 2025, la santé à toutes et à tous.

Bien cordialement,

Votre Maire, Christian SORIEUX

Vice-Président de Roche Aux Fées Communauté, en charge des finances et des sports

Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne

Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du THEIL

Bilan de ces 10 dernières années

Voici la situation que nous avons trouvé et avons dû assumer depuis 2014

2014	
Réalisations ou mises en place	Coûts engendrés
Mise en place des contrats de location des logements communaux et régularisation des loyers impayés d'un montant de 12 000 euros environ.	Perte de recettes 12 000 €
Régularisation du contentieux lotissement en date de 2011, bornage de la parcelle litigieuse réalisé et travaux de dévoiement de réseaux chez le particulier	9 104.29 €
Travaux mise en normes et réhabilitation pour la réouverture du P'tit Casino fin mai	12 448.75 €
Création de la Fête des Fours à pains 13 juillet	
Travaux pour le déplacement des containers à verres du parking du lotissement à la Rue des Forges où il se situe actuellement	2 493 €
Travaux et Réhabilitation des logements communaux, 16 et 18 rue de Bretagne	16 361.78 €
Réfection du chauffage de l'église	3 805.08 €
Installation du défibrillateur avec une formation à son utilisation à ceux qui l'ont souhaité	2 416.53 €
2015	
Réalisations ou mises en place	Coûts engendrés
Réfection du pont de la Hertière	Pris en charge financièrement par le Département
Création du jardin du souvenir au cimetière	4 470.50 €

2016	
Réalisations ou mises en place	Coûts engendrés
Début de l'effacement des réseaux 1 ^{ère} tranche	22 284.62 € (80% de subventions obtenues)
Remplacement du réseau eau potable partout dans le bourg	Coût de l'opération
	2 484.85 € (80% de subventions obtenues)
Commencement de la mise en conformité des bâtiments communaux et Etablissement Recevant du Public (mise en place de stationnement pour personnes handicapées)	Coût de l'opération 3 078.87 € (80% de subventions obtenues)
Réhabilitation des logements communaux, 6 et 8 rue des Forges	Coût de l'opération 52 933.72 € (80% de subventions obtenues)
Acquisition et aménagement de l'atelier technique au 14 rue de Bretagne	Coût de l'opération 74 100.78 € (80% de subventions obtenues)
Busage des fossés à l'entrée du bourg en lien avec la mise en place des trois ralentisseurs fait en 2017	2 917.74 €
Curage de la totalité des fossés et des chemins communaux	6 270.96 €
2017	
Réalisations ou mises en place	Coûts engendrés
Effacement des réseaux 2 ^{ème} tranche	37 591.64 €
Pose des ralentisseurs aux entrées de bourg, rue d'Anjou, rue des Forges et rue de la Mairie	23 821.52 €
Réalisation de l'accessibilité Personnes à Mobilité Réduite église, P'tit Casino	21 346.20 €
Mise aux normes des équipements en lien avec le terrain de football (changement des buts)	4 795.42 €
Réaménagement de l'entrée du lotissement pour permettre le stationnement des poids lourds	9 120 €
Acquisition du terrain consort Moreau pour l'agrandissement du parking du stade municipal	4 731.60 €
2018	
Réalisations ou mises en place	Coûts engendrés
Poursuite de l'effacement des réseaux 3 ^{ème} tranche	162 825.73 €
Pose de la signalétique en campagne, numérotation des hameaux et lieux-dits	3 069.50 €
2019	
Réalisations ou mises en place	Coûts engendrés
Acquisition d'un camion et d'une citerne pour l'employé communal	30 476 €
Réhabilitation des WC communaux	
Remboursement des cotisations retraite du personnel administratif de 2002 à 2012	18 963.24 €
Travaux de couverture de l'église	2 071.56 €
2020	
Réalisations ou mises en place	Coûts engendrés
Participation financière à la fresque de l'école	616 €
Réalisation de l'abri-bus sur le côté de l'église	3 928.60 €
Réfection du pont de la Mare	2 859 €
Plantations des arbres (une cinquantaine) aux entrées des 4 routes qui accèdent au bourg pour embellissement du bourg	12 163. 59 €

2021	
Réalisations ou mises en place	Coûts engagés
Décoration pour les Mariannes du Civisme	
Réhabilitation de la cabine téléphonique en « Biblio-cabine »	
Travaux d'amélioration du fleurissement dans le bourg	5 570.82 €
Travaux par la mise en place d'un plan du cimetière et le règlement	
Remplacement du réseau d'eau potable en campagne	
Renforcement de toutes les berges des lagunes	2 530 €
Acquisition et mise en place d'un vidéo projecteur et d'un écran rétractable, ainsi qu'une sonorisation fixe dans la salle communale et dans la salle du conseil municipal	5 489.61 €
Acquisition de panneaux pour le cimetière et l'étang des Caves	1 096 €
2022	
Réalisations ou mises en place	Coûts engagés
Rénovation du site internet et création du réseau social de la commune	
Rénovation salle communale en peintures et remplacement du chauffage réalisé par l'employé communal	2 198.91 €
Sécurisation de la Départementale 41, au niveau du Bois Lambert	
2023	
Réalisations ou mises en place	Coûts engagés
Fin de l'effacement des réseaux sur la dernière tranche rue de Bretagne et Chemin de la Lande	64 960.57 €
2024	
Réalisations ou mises en place	Coûts engagés
Recensement de la population, avec une augmentation de la population et un fort rajeunissement de celle-ci	
Création d'un espace multisports intergénérationnel	Coût de l'opération 119 880.76 € subventionné à 80 %
Mise en place de la fibre déployée sur toute la commune, bourg et campagne	
Inauguration de la Régalante	
Entretien voiries, Bois du Liet, la Hibaudière, la Besnière et la Redelière	
Mise en place d'un composteur collectif rue des Forges	

Plus globalement : acquisition de tous les éclairages et décorations de Noël : 6 449.97 € de 2014 à 2016, 11 913.47 € de 2017 à 2019 et 7 382.93 € de 2020 à 2022, les financements obligatoires pour les écoles des enfants scolarisés à Chelun et dans les autres communes, ainsi que les diverses subventions accordées aux associations. Depuis 2014, le remplacement et la pose de l'éclairage public à LED sur l'ensemble de la commune.

La liste des travaux et/ou améliorations n'est pas une simple énumération, même si celle-ci est déjà impressionnante.

Elle est le reflet de la volonté unanime de toute une équipe de doter la commune et ses administrés de tous aménagements nouveaux ou améliorations de l'existant ou mises en conformité avec l'évolution de la législation. De plus, dans la mesure de ses moyens relativement modestes compte-tenu de sa taille, il y a une volonté d'apporter des améliorations ou aménagements qui contribuent à rendre la vie à Chelun plus facile et/ou plus agréable et, d'une façon générale, donner l'image d'une commune accueillante et dynamique.



Madame Monsieur,

Cette année aura été marquée par une magnifique parenthèse olympique, durant laquelle la France a accueilli et émerveillé le monde, avec des Jeux qualifiés de « Meilleurs de l'histoire » par nombre d'observateurs étrangers. Je vois en cette réussite l'opportunité d'une prise de conscience collective dans notre faculté à rêver et à faire grand, ensemble ! Je veux également saluer nos athlètes Olympiques et Paralympiques qui auront formidablement accompagné cette réussite, en finissant respectivement dans le top 5 et top 8 aux classements des médailles. Bravo à celles et à ceux qui, de l'organisation aux podiums, auront contribué à ce succès qui fait notre fierté et en particulier tous les volontaires et ceux qui ont assuré notre sécurité.

L'année 2024 aura également vu un contexte politique mouvementé. À la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, j'ai eu la très grande satisfaction d'être réélue comme députée de notre circonscription pour un 3ème mandat. Dans un hémicycle composé de trois blocs, sans qu'aucun d'entre eux ne soit majoritaire dans les faits, il nous faut composer et construire. Je pense depuis toujours que c'est la recherche de compromis qui nous rassemble et qui peut apporter des solutions concrètes, toujours dans le respect des principes républicains. Je serai exigeante sur le respect de nos valeurs. Je constate dans chacun de mes déplacements que les Français ont besoin d'apaisement et demandent de la concorde.

Parmi les victoires enregistrées en 2024 sur notre circonscription, je veux citer la reprise de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche menacé de fermeture, par l'association SIPIA (qui gère déjà l'EHPAD de Gennes-sur-Seiche) et la création de 2 nouvelles brigades de gendarmerie à Louvigné-de-Bais (fixe) dès 2025 et à Val-d'Izé (mobile) en 2027 sur le territoire d'intervention le plus grand du département.

Le contexte budgétaire délicat nous oblige à être réalistes et responsables vis à vis des générations futures. Nous étions parvenus à réduire le déficit à moins de 3% du PIB (Produit Intérieur Brut) avant la Covid : preuve que c'est possible. Je suis fière d'avoir été des majorités qui ont protégé particuliers et entreprises durant les crises. Il nous faut poursuivre les réformes structurelles, évaluer ce qui est mis en place et s'assurer de l'efficience de nos politiques publiques.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour l'année 2025. Une année que je veux voir comme celle d'un retour à une certaine stabilité qui permettra au pays d'avancer. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre mon engagement, dans la recherche de cohésion et la construction de compromis. Pour vous et avec vous.

Votre députée Christine LE NABOUR

Vœux des conseillers du canton



Mobilisés pour le canton
de La Guerche-de-Bretagne :
un engagement au service
des 31 communes et des habitants

Marie-Christine Morice et Christian Sorieux, conseillers départementaux du canton de La Guerche-de-Bretagne, œuvrent activement pour les 31 communes qu'ils représentent. Leur engagement se traduit par leur implication dans les conseils d'administration des collèges et des EHPAD, mais également par leur participation aux événements clés tels que les manifestations sportives et culturelles, ainsi que les cérémonies de la Sainte-Barbe, où ils soulignent l'importance du recrutement pour maintenir les effectifs de sapeurs-pompiers afin de sauver des vies, protéger l'environnement et lutter contre les incendies.

Chaque année, deux rendez-vous majeurs rythment leur action de proximité : à Étrelles (la veille du 8 mai) et Chelun (la veille du 11 novembre). Ils réunissent les 31 maires du canton, les parlementaires, le sous-préfet et les représentants de la gendarmerie. Ces rencontres permettent de dresser un bilan des nombreuses compétences du département : entretien et sécurité des routes, gestion des collèges, soutien aux personnes âgées et aux EHPAD, accueil des personnes en situation de handicap, protection de l'enfance, insertion professionnelle, modernisation des casernes de pompiers et préservation des espaces naturels sensibles.

Ces réunions sont aussi l'occasion de rappeler les soutiens financiers proposés par le département : rénovations de bâtiments communaux et sociaux, modernisation des collèges, travaux sur les établissements sanitaires en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, financement d'équipements sportifs et soutien aux associations locales. Ces aides, prévues dans les budgets 2024, constituent des leviers essentiels pour les projets des communes.

Lors de ces moments d'échange, les conseillers départementaux partagent les avancées des projets en cours, les décisions prises dans les commissions et les séances plénières. Ils écoutent attentivement les besoins exprimés par les maires, tout en bénéficiant des contributions des parlementaires et des autorités locales, qui apportent des éclairages précieux sur les enjeux nationaux et régionaux.

La dernière rencontre, tenue à Chelun le 8 novembre dernier, a marqué un moment important avec la présence de la ministre déléguée à la Ruralité, à l'Artisanat et aux Commerces. Les discussions ont porté sur des sujets majeurs : la crise du logement, la baisse des dotations publiques et surtout la situation critique des EHPAD en Ille-et-Vilaine. Le groupe politique de l'Union du Centre et de la Droite, auquel appartiennent les deux élus, a initié la création d'une mission d'information et d'évaluation sur la situation des EHPAD en Ille-et-Vilaine : situation financière et enjeux démographiques pour répondre aux défis du grand âge.

Face à ces défis, Marie-Christine Morice et Christian Sorieux restent mobilisés : leur priorité est d'accompagner les projets structurants des communes et de veiller à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, même si les financements devront être ajustés par rapport aux années précédentes dans un contexte budgétaire particulier.

Marie-Christine Morice et Christian Sorieux vous souhaitent une belle année 2025 et vous assurent de leur détermination pour bâtir un avenir à la hauteur des défis du territoire.

Demande de rendez-vous par mail : ucd35@ille-et-vilaine.fr



De gauche à droite :

Madame Christine Le Nabour, Députée de la circonscription, Madame Anne-Sophie Patru, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Monsieur Christian Sorieux, maire de Chelun et conseiller du canton de la Guerche, Madame Françoise Gatel, Ministre en exercice en charge du commerce, de l'artisanat et des ruralités, Madame Christine Morice, conseillère du canton de la Guerche, Monsieur Gilles Trémont, Sous-Préfet de Vitré-Fougères.

Le commandant Dinan, Chef d'escadron des gendarmes d'Ille-et-Vilaine, accompagné des responsables des brigades du canton, ainsi que 29 maires du canton de la Guerche-de-Bretagne

Travaux au sein de l'école



Au mois d'octobre, Cyrille notre agent communal, a réalisé la réfection du mur des toilettes, côté cour de l'école.

Les associations

Club Saint-Roch

Le club fête cette année ses 50 ans d'existence.

Il a organisé le repas cantonal annuel qui s'est tenu à Bais le 24 octobre dernier avec près de 400 participants (dont une dizaine d'adhérents de Chelun) venus de toutes les associations rattachées au canton.

le 18 novembre, un petit voyage à Mauron a réuni plus de 300 participants devant un spectacle humoristique et a poussé jusqu'à Josselin pour terminer la journée autour d'une table et sur une piste de danse.

Le 18 décembre dernier, le club a fêté Noël par un repas apprécié de tous et la journée s'est achevée par des jeux. A part quelques absents empêchés et excusés, tout le club était présent.



Spectacle à Mauron



La journée cantonale à Bais



UNC-CHELUN

La réunion annuelle des sections cantonales de l'UNC35 s'est déroulée à Moulins sous la présidence de Mme le Maire Anne-Marie Morlier et Mr Christian Sorieux, conseiller départemental.

Avec le concours d'un détachement de l'harmonie de Rannée, elle a réuni une grande partie des adhérents qui ont osé braver le froid et le vent. Lecture du communiqué de Monsieur le ministre démissionnaire des armées et dépôt d'une gerbe au pied du monument en hommage aux morts pour la France de toutes les guerres et plus spécialement de la guerre d'Algérie.

La réunion s'est terminée par une aubade donnée par l'harmonie et le pot de l'amitié.





Plusieurs projets animent cette année scolaire. Les deux classes de Chelun bénéficient d'un projet musique avec des professeurs du Hang'art de Retiers. Les élèves, du CP au CM2, font un tour du monde chanté et dansé. Ils présenteront leur à leurs camarades d'Eancé lorsqu'ils seront fin prêts.

Tous les élèves de la GS au CM2 ont pu réaliser un cycle de 11 séances de natation à la piscine de la Guerche. Un super moment pour tous !



En octobre, avant les vacances, les enfants du RPI sont tous allés en forêt. Dans la forêt du Theil, ils ont pu se laisser aller au Land'art, à la construction et aux activités de classe puisque la pédagogie et l'enseignement se pratiquent de plus en plus dehors. Les enfants ont découvert plusieurs ateliers : recherche d'insectes et découverte des arbres qui nous entourent notamment.

En novembre, les enfants d'Eancé et de Chelun sont tous allés voir un spectacle : le petit théâtre forain, à la salle Pierre et Marie Curie d'Eancé. Un spectacle tout public, proposé dans la saison culturelle de Roche aux Fées Communauté, autour du conte et des marionnettes sur un cirque. A l'instar des vieux cirques, Misère, Prospérus et le petit Mimosa sillonnent le monde en quête de l'endroit où monter leur petit théâtre. Les aventures qu'ils rencontrent en chemin sont librement inspirées de faits réels aussi divertissants que véridiques.



Le dimanche 8 décembre, le marché de Noël du RPI a été un franc succès. Ainsi, des artisans et l'école ont exposé à Forges-la-Forêt. En début d'après-midi, les élèves du RPI se sont produits en concert devant leur famille à l'église de Forges.



L'école d'Eancé, qui accueille les maternelles, ouvrira ses portes le vendredi 21 février de 17h00 à 19h00. Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles pour la rentrée 2025 en PS ou une rentrée en TPS après les vacances de Noël, de février ou de Pâques (enfants nés en 2023). Pour tout site internet <https://rpieancechelun.toutemonecole.fr/> ou contacter l'école au 02 99 47 98 16 (le lundi idéalement) ou envoyer un mail à : eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh

Très belles fêtes de fin d'année à tous,

Marie Baux

Communiqué de l'ADMR



Service prestataire d'aide à domicile, l'association ADMR MARTIGNÉ - RETIERS vous accompagne au quotidien 7 jours sur 7, sur différentes missions et auprès de tout public :

Enfance et Parentalité :

- Interventions dans le cadre des aides financières CAF, dans les moments de vie qui déstabilisent votre famille : grossesse, naissance, maladie, accident de la vie...
- Garde d'enfant à domicile
- Micro crèche 12 places « les Coccinelles » à Marcillé Robert

Service et Soins aux Séniors et Accompagnement du Handicap : Notre objectif : préserver votre autonomie et vous permettre de rester chez vous dans le respect de vos souhaits de vie.

- Accompagnement dans les gestes quotidiens : aide au lever / coucher, aide à la toilette, aide aux repas
- Accompagnement à l'entretien du logement, du linge, des courses, des démarches administratives, à la vie sociale.
- Accompagnement des aidants familiaux par du temps de répit et des temps d'informations par nos services.

Entretien de la maison : actifs ou non, nos prestations vous permettent de vous dégager du temps pour d'autres activités.

Service de Soins Infirmiers à Domicile ou dans nos locaux : sur prescription médicales, les aides soignantes et les Infirmières des Centre de Soins ADMR de Retiers et Martigné, peuvent vous accompagner sur les missions d'aide à la toilettes, préparation des médicaments, prise de sang, actes infirmiers divers. Services proposés par l'ADMR Les Dolmens de Janzé

Nos collaboratrices vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur RDV l'après-midi :
1 place Herdorf - 35240 RETIERS - Tel 02.99.43.45.33- mail : martigne-retiers.asso@admr35.org

Renseignements sur les aides financières selon votre situation.

Communes d'intervention : ARBRISSEL, CHELUN, COESMES, EANCE, ESSE, FORGES LA FORET, LE THEIL DE BRETAGNE, MARCILLE ROBERT, MARTIGNÉ FERCHAUD, RETIERS, STE COLOMBE, THOURIE.

Nous recrutons régulièrement des Aides à Domicile, notamment pour les remplacements pendant les congés scolaires. Cette expérience vous tente ? vous avez votre permis de conduire ? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature !





Circuit des crèches de Noël - fin d'année

Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2025
dans les églises, ouvertes de 10h à 17h, des communes de :

Arbrissel, Bais, Chelun, Coësmes, Domalain, Drouges, Eancé, Essé, La Guerche-de-Bretagne, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Retiers, Visseiche, Saint-Aubin-de-Pouancé (49), Fercé, Rougé (44) et Forges-la-Forêt.

Les 21-22, 24-25, 28-29 décembre et 4-5 janvier.

Organisé par le journal Eglise en Marches de Bretagne.

Paroisse Saint-Martin du Semnon

Messe de l'Epiphanie, en l'église Saint-Pierre de Chelun

le dimanche 5 janvier 2025 à 10h30,

suivi d'un vin d'honneur offert par la paroisse et d'un repas pour la somme de 25 euros à la salle communale de Chelun.

Réservation auprès d'Armelle Meneust au 02.99.47.91.74 ou Paul Vallais au 02 99 47 93 94, avant le 30 décembre 2024.

SMICTOM

Les changements de la collecte des déchets pour 2025

Ces dernières années, la collecte a connu des évolutions majeures dans son fonctionnement : collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes de collecte, tri de tous les emballages... Ces changements d'habitude ont permis de réduire la quantité de déchets produite par chaque foyer, mais aussi de favoriser une collecte plus vertueuse.

À partir du 1er janvier 2025, un nouveau marché de collecte, remporté par Suez lors d'un appel d'offres, va permettre de maintenir cette dynamique positive. Les changements majeurs à retenir sont les suivants :

- **Le calendrier de collecte va changer pour toutes les communes du territoire.** Autrement dit, **chaque foyer collecté en porte-à-porte changera de jour de collecte !** Pour anticiper cette nouveauté, les calendriers seront disponibles dès la fin d'année 2024 sur le site du SMICTOM (www.smictom-sudest35.fr) et en mairie.
- L'impact carbone de la collecte va diminuer, en majeure partie grâce au remplacement des véhicules, permettant de supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant, mais aussi grâce à la refonte des circuits de collecte, optimisant chaque trajet.

- Le déploiement des bornes de collecte va être poursuivi dans les zones agglomérées. Ces nouveautés ont pour objectif de proposer un service de collecte qui soit adapté à l'usage de l'habitant, tout en gardant une maîtrise des coûts qui soit acceptables.

Report annuel 2023

Le rapport d'activités 2023 du SMICTOM est disponible sur le site du SMICTOM :

<https://www.smictom-sudest35.fr/documentation/>



Le P'tit Casino

Merci pour votre soutien au P'TIT CASINO !

Depuis la reprise du P'TIT CASINO, nous avons été profondément touchés par votre accueil et votre fidélité. Merci aussi aux bénévoles ainsi qu'à la municipalité pour leur aide au quotidien. Votre soutien donne vie à ce lieu historique de Chelun, et nous motive encore et toujours à vous proposer de nouvelles animations dans un cadre convivial et chaleureux.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre enthousiasme ! Nous avons hâte de vous accueillir à nouveau pour partager de beaux moments ensemble.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année à tous.

L'équipe du P'TIT CASINO

ASPC

L'ASPC, ainsi que quelques bénévoles se sont investis dans la préparation de la Fête de Noël, qui s'est déroulée dans la bonne humeur, en chanson avec la présence incontournable du Père Noël qui a conquis son public.



Par ailleurs, l'assemblée générale de l'association est prévue le lundi 13 janvier 2025 à 19h, dans la salle communale de CHELUN (pour celles et ceux sont intéressées pour entrer dans l'association, vous serez les bienvenus).

Merci à toutes et à tous pour votre investissement. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, bonheur et santé à vous et votre famille.

La Présidente et les membres du bureau



Communiqué du Ministère de la Santé et de la Prévention

Intoxications au monoxyde de carbone

Chaque hiver, les intoxications au monoxyde de carbone (CO), gaz inodore et invisible, causent de nombreux drames. Pour prévenir ces intoxications, il est essentiel d'aérer régulièrement, de vérifier les installations et de faire entretenir les conduits annuellement. En cas de symptômes d'intoxication (maux de tête, nausées), aérer, couper les appareils et appeler les secours (112, 18, 15) immédiatement.



Comment prévenir les intoxications

au monoxyde de carbone ?

Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié.



Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braseo, barbecue...



Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu).

Veiller à une aération et une ventilation correcte des lieux et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air.

Utiliser un chauffage d'appoint au maximum deux heures de suite.

Quelles sont les symptômes en cas d'intoxication ?

Il va dans les poumons.



On a mal à la tête.



On a envie de vomir.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?



Ouvrez les fenêtres et les portes.



Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson.



Sortez de chez vous.



Appelez les secours.

18
Sapeurs-pompiers.

112
numéro d'urgence depuis un portable.

114
Secours personnes sourdes et malentendantes (SMS/Fax).



Le Relais pour l'Emploi
Ensemble pour l'emploi. Ensemble des salariés.

Grâce à ses 4 outils d'insertion, l'association

LE RELAIS POUR L'EMPLOI

permet à chacun de construire progressivement son parcours d'accès à l'emploi durable.

Le relais CONTRIBUEZ À L'EMPLOI LOCAL

Grâce à notre vivier de 130 salarié(e)s aux compétences diversifiées, nous répondons rapidement à vos besoins ponctuels et réguliers. Vous êtes déchargé(e)s de toutes formalités administratives.



Le Pays fait son Jardin CONSOMMEZ BIO

Des possibilités de consommer des légumes bio, locaux et solidaires avec des paniers livrés près de chez vous chaque semaine. (11€ le panier) Produits par des salariés en reconstruction professionnelle.



Le Parc Mob PENSEZ MOBILITE

32 scooters sont disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi sur le Pays de Vitry



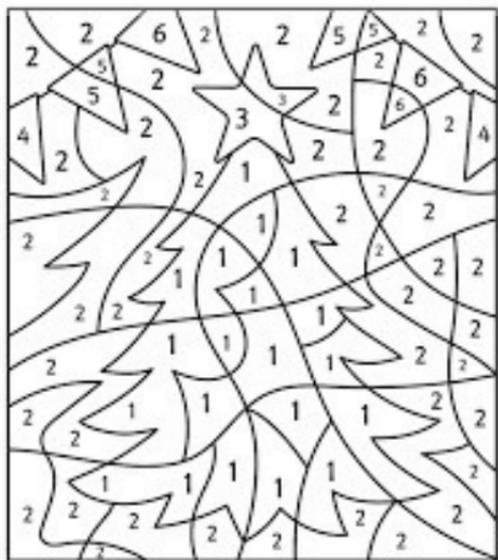
PREMIERES HEURES EN CHANTIER

Un dispositif accessible aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Il permet un retour progressif vers le travail par le biais de contrat à temps très partiel



LE RELAIS POUR L'EMPLOI
6 rue Louis Pasteur, 35240 RETIERS
☎ 02 99 43 60 66
accueil.retiers@lerelaispourlemploi.fr

Coloriages



Informations diverses

Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 23 décembre au vendredi 27 décembre 2024 inclus, ainsi que le mardi 31 décembre après-midi et le vendredi 3 janvier 2025 après-midi.

Ouverture exceptionnelle au public le lundi 30 décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le mardi 31 décembre de 9h à 12h.

Recensement des jeunes citoyens

Tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire (munis de leur livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile des parents). La Mairie lui remettra alors une attestation de recensement qu'il devra présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Ce recensement permet également à l'administration de le convoquer à sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Inscription sur les listes électorales

Pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune, vous pouvez le faire à présent en ligne via l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Ou auprès du secrétariat de la mairie :

Vous devez présenter :

- Une copie de votre pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Le formulaire [cerfa_12669-02_3](#) complété

Sécurité

Nous vous informons d'une recrudescence de cambriolages en ce moment sur le secteur (faits commis en journée). RESTEZ VIGILANTS, et contactez la gendarmerie pour tout comportement suspect.

La période des fêtes de fin d'année est malheureusement propice à ce genre de méfaits.



Votre chien a envie de se faire toilerter après les fêtes, contactez Charlotte Castiaux au 06.32.98.20.65.

Joyeux
Noël!

Et bonne
année 2025